

**COMMUNE DE TENDE**  
**Service cantine scolaire**

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la  
cantine scolaire les jours  
suivants :  
*Et m'engage à régler ces repas aux con-  
ditions fixées par le règlement de la can-  
tine scolaire et à ce que notre enfant  
prenne au moins 5 repas dans le mois.*

*Fait à TENDE, le .....*  
*Signature des Parents*

***A RETOURNER OBLIGATOIRE-  
MENT EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 22/08/2018- 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AU-  
CUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.***

# SEPTEMBRE 2018

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

JE soussigné :

M./Mme.....

Père -mère de l'enfant

.....

Inscrit à l'école de :

TENDE - ST. DALMAS

EN CLASSE :

Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):

.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la  
cantine scolaire les jours  
suivants :

*Et m'engage à régler ces repas aux condi-  
tions fixées par le règlement de la cantine  
scolaire et à ce que notre enfant prenne au  
moins 5 repas dans le mois.*

Fait à TENDE, le .....

Signature des Parents

**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN**

**MAIRIE DE TENDE AVANT**

**LE 19/09/2018 - 17 h 00**

**A COMPTER DE CETTE DATE, AU-  
CUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.**

# OCTOBRE 2018

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

**COMMUNE DE TENDE**  
**Service cantine scolaire**

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la  
cantine scolaire les jours  
suivants :

*Et m'engage à régler ces repas aux condi-  
tions fixées par le règlement de la cantine  
scolaire et à ce que notre enfant prenne au  
moins 5 repas dans le mois.*

*Fait à TENDE, le .....*  
*Signature des Parents*

***A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 17/10/2018 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AU-  
CUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.***

# NOVEMBRE 2018

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la  
cantine scolaire les jours  
suivants :

*Et m'engage à régler ces repas aux condi-  
tions fixées par le règlement de la cantine  
scolaire et à ce que notre enfant prenne au  
moins 5 repas dans le mois.*

Fait à TENDE, le .....  
Signature des Parents

**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 21/11/2018 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AU-  
CUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.**

# DECEMBRE 2018

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la  
cantine scolaire les jours  
suivants :

*Et m'engage à régler ces repas aux condi-  
tions fixées par le règlement de la cantine  
scolaire et à ce que notre enfant prenne au  
moins 5 repas dans le mois.*

*Fait à TENDE, le .....*  
*Signature des Parents*

***A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 19/12/2018 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AU-  
CUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.***

# JANVIER 2019

<b>lun.</b>	<b>mar.</b>	<b>mer.</b>	<b>jeu.</b>	<b>ven.</b>	<b>sam.</b>	<b>dim.</b>
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la  
cantine scolaire les jours  
suivants :

*Et m'engage à régler ces repas aux condi-  
tions fixées par le règlement de la cantine  
scolaire et à ce que notre enfant prenne au  
moins 5 repas dans le mois.*

Fait à TENDE, le .....  
Signature des Parents

**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 23/01/2018 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AU-  
CUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.**

# FEVRIER 2019

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28			

COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la cantine scolaire les jours suivants :

*Et m'engage à régler ces repas aux conditions fixées par le règlement de la cantine scolaire et à ce que notre enfant prenne au moins 5 repas dans le mois.*

Fait à TENDE, le .....  
Signature des Parents

**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 20/02/2019 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AUCUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.**

# MARS 2019

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la  
cantine scolaire les jours  
suivants :  
*Et m'engage à régler ces repas aux condi-  
tions fixées par le règlement de la cantine  
scolaire et à ce que notre enfant prenne au  
moins 5 repas dans le mois.*

Fait à TENDE, le .....  
Signature des Parents

**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 20/03/2019 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AU-  
CUNE MODIFICATION NE POURRA  
ETRE PRISE EN COMPTE.**

# AVRIL 2019

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					



COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la cantine scolaire les jours suivants :

*Et m'engage à régler ces repas aux conditions fixées par le règlement de la cantine scolaire et à ce que notre enfant prenne au moins 5 repas dans le mois.*

Fait à TENDE, le .....  
Signature des Parents

**A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 17/04/2018 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AUCUNE  
MODIFICATION NE POURRA ETRE**

# MAI 2019

lun.	mar.	mer.	jeu.	ven.	sam.	dim.
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

COMMUNE DE TENDE  
Service cantine scolaire

# JUIN / JUIL 2019

JE soussigné :  
M./Mme.....

Père -mère de l'enfant  
.....

Inscrit à l'école de :  
TENDE - ST. DALMAS  
EN CLASSE :  
Primaire—Maternelle

Nom de l'instituteur (trice):  
.....

Demande à ce que mon enfant déjeune à la cantine scolaire les jours suivants :  
*Et m'engage à régler ces repas aux conditions fixées par le règlement de la cantine scolaire et à ce que notre enfant prenne au moins 5 repas dans le mois.*

*Fait à TENDE, le .....*  
*Signature des Parents*

***A RETOURNER OBLIGATOIREMENT  
EN  
MAIRIE DE TENDE AVANT  
LE 22/05/2019 - 17 h 00  
A COMPTER DE CETTE DATE, AUCUNE  
MODIFICATION NE POURRA ETRE  
PRISE EN COMPTE.***

<b>lun.</b>	<b>mar.</b>	<b>mer.</b>	<b>jeu.</b>	<b>ven.</b>	<b>sam.</b>	<b>dim.</b>
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
1	2	3	4	5		